

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

RD60a - Aménagement de sécurité entre la RD543 et la RD8n sur la commune de Cabriès

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6° Infrastructures routières d) Toutes routes d'une longueur inférieure à 3 km	Le linéaire de RD60a concerné par le projet s'élève à 1958 mètres

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

La RD60a est une route de rase campagne dont la configuration est devenue inadaptée à l'augmentation des trafics générés par l'urbanisation progressive des abords de la voie. Les nombreux accès riverains aménagés en bordure de voie rendent la circulation particulièrement dangereuse même si aucun accident grave n'est à déplorer à ce jour.

Principales caractéristiques du projet :

- re-aménagement des accotements par comblement des fossés qui seront non revêtus et décalés,
- suppression/sécurisation des obstacles latéraux,
- mise en place d'flots au niveau des carrefours,
- reprise des ouvrages hydrauliques insuffisamment dimensionnés,
- sécurisation des arrêts de bus,
- réfection de la chaussée.

4.2 Objectifs du projet

Le projet vise à améliorer la sécurité des usagers et des riverains en aménageant la RD60a aux endroits les plus dangereux.

4.3 Décrivez sommairement le projet **4.3.1 dans sa phase de réalisation**

Le phasage des travaux est le suivant :

- Reprise du réseau d'assainissement,
- Rabotage puis reconstitution des accès riverains,
- Réfection de la chaussée.

Durée des travaux : environ 9 mois. Travaux hors période estivale.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Néant

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Évaluation simplifiée des incidences sur Natura 2000, dans le cadre de la procédure Loi sur l'Eau
- Déclaration Loi sur l'Eau

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Déclaration de projet au titre des articles R122-2 et suivants du code de l'environnement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- largeur de la section courante	- 5 m
- largeur des accotements	- 1,5 m dont 0,5m revêtus
- vitesse réglementaire	- 50 km/h

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

RD60a - Commune de Cabriès

Coordonnées géographiques¹

Long. 5 ° 22 ' 31 " E Lat. 43 ° 26 ' 49 " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 5 ° 39 ' 43 " E Lat. 43 ° 44 ' 76 " N

Point d'arrivée : Long. 5 ° 36 ' 17 " E Lat. 43 ° 44 ' 21 " N

Communes traversées :

Cabriès

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Sécurisation de la traversée de Cabriès comprenant :

- la mise en sécurité de la RD60a entre la RD543 et la RD8n,
- le réaménagement du carrefour entre la RD60a et la RD543.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

La RD60a est une route de rase campagne qui traverse plusieurs hameaux. Les secteurs traversés sont situés en périphérie du village de Cabriès. Il s'agit pour l'essentiel de zones destinées à recevoir des habitations.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan d'Occupations des Sols de Cabriès

NB1 : zone destinée à l'urbanisation diffuse à usage d'habitation

UD1 : terrains destinés à recevoir des habitations, des établissements, et des services.

La nature du projet est compatible avec le POS

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le carrefour RD60a/RD543 constitue l'extrémité Ouest du projet. Ce raccordement est inclus dans le périmètre de la ZNIEFF II "Plateau d'Arbois - Chaîne de Vitrolles - Plaine de Milles"
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Cabriès fait partie de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix (CPA). Compétente en matière de lutte contre le bruit, la CPA s'est dotée d'un Plan de Prévention Bruit dans l'Environnement. Le PPBE du Pays d'Aix a été approuvé en 2010.

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	On dénombre un seul Plan de Prévention des Risques Naturels sur la commune de Cabriès. Il s'agit d'un PPR "Mouvements de terrain - Tassements différentiels" approuvé depuis 2007. Ce PPR couvre toute la commune mais l'intensité de l'aléa est faible au droit du projet. Un Plan de Prévention des Risques Technologiques a également été prescrit. Ce dernier ne concerne pas la zone du projet.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le SIC FR9312009 "Plateau de l'Arbois" est situé à 3,5 km au nord-ouest du projet.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A ce stade des études, les volumes de déblais/remblais ne sont pas définis précisément toutefois il est important de noter que le Département est signataire de la « Convention d'engagement volontaire des acteurs de conception, réalisation et maintenance des infrastructures routières, voirie et espace public urbain avec la profession des entreprises de terrassements et de construction routière et les sociétés d'Ingénierie ». Au travers cette convention la profession s'engage notamment à : . Réemployer ou valoriser 100% des matériaux géologiques naturels excavés sur les chantiers, à l'horizon 2020, . Atteindre un recyclage de 100% des routes d'ici à 2020, L'équilibre remblai/déblai sera donc recherché pour cette opération.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit dans l'emprise des accotements routiers. Ces milieux étant fortement remaniés, il n'y aura pas d'impact, sur la faune, la flore, les habitats naturels ou les continuités écologiques.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Compte tenu de l'implantation du projet dans l'emprise de la plateforme existante et de son éloignement des sites Natura 2000, l'incidence potentielle sur Natura 2000 est nulle.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La route actuelle traverse des secteurs inondables (aléa modéré, aléa fort) répertoriés dans l'atlas des zones inondables. L'aléa mouvement de terrain est lié au phénomène de retrait gonflement des argiles largement répandu dans les Bouches-du-Rhône et en région PACA. L'intensité de l'aléa est faible au droit de la RD60a.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux sont susceptibles de générer des nuisances ponctuelles. Aussi, les entreprises seront tenues de mettre en place les mesures adaptées visant à minimiser ces troubles.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne rapprochera pas la section courante des habitations, il n'est pas générateur de trafic. L'impact, à terme, sur l'ambiance sonore est nul par rapport à la situation actuelle.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nuisances ponctuelles en phases travaux. Les entreprises seront tenues de mettre en place les mesures adaptées visant à minimiser ces troubles.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun impact à terme par rapport à la situation actuelle.

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de dispositifs d'éclairage prévus.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Émissions de polluants routiers. Le projet n'entraînera pas d'augmentation du trafic, la vitesse réglementaire actuelle sera maintenue. Le projet ne générera donc pas plus d'émissions qu'actuellement.
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet augmentera la surface imperméabilisée de 1,3 ha. Cette imperméabilisation sera compensée par la réalisation de cunettes enherbées et équipées de vannes dans le but de contenir une éventuelle pollution accidentelle. Par ailleurs, les ouvrages de rétablissement actuels dont la capacité n'est pas suffisante seront remplacés ce qui constituera une amélioration.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un atout paysager est à signaler : la dépose des réseaux aériens au niveau des traversées de chaussée.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet, objet de la présente demande, vise à améliorer la sécurité des usagers et des riverains. Il consiste essentiellement en un ré-aménagement des accotements et des délaissés routiers dans le but de supprimer les obstacles latéraux.

Le projet n'aura pas d'impact négatif supérieur à ceux générés par la voie existante. Le projet n'augmentera pas le trafic, ni les nuisances sonores, ni les émissions polluantes, il sera sans incidence significative sur le milieu naturel. Précisons à ce titre que l'alignement de platanes qui marque la traversée du hameau des Violettes sera intégralement conservé.

L'impact sur l'imperméabilisation sera compensé par la création de cunettes engazonnées, les ouvrages de rétablissements dont la capacité n'est pas suffisante seront remplacés. A ce titre, le projet fera l'objet d'un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'Eau (retranscrite dans le code de l'environnement).

Ainsi, avec un minimum d'aménagements, le projet aura un impact positif maximal en terme de sécurité et en particulier dans la traversée des hameaux qui jalonnent la route actuelle.

Vu l'implantation et les caractéristiques du projet, nous estimons qu'il devrait être dispensé de la réalisation d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Document synthétique de présentation des principaux enjeux

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Marseille le, 22 août 2014

Signature

P. i
